

Mr le Directeur de Cabinet représentant Mr le Préfet,

Mr le Député,

Mr le conseiller départemental,

Mr le Président de la Communauté de Commune de Lacq Orthez,

Mr le Maire de Mont,

Chers Collègues élus,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les agents communaux et inter communaux,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,

Chers amis,

Je suis heureux et fier de vous accueillir aujourd'hui dans notre village d'Arance à l'occasion de l'inauguration de notre nouvelle mairie annexe, de notre salle des fêtes et de notre city stade. Inauguration qui marque le lancement des fêtes.

Arance qui est fusionné par association avec Mont, Lendresse et Gouze depuis plus de 40 ans, a su montrer au fil du temps son unité et a permis une harmonieuse répartition des équipements sur l'ensemble de notre commune. Avec l'appui incontournable de la CCLO.

Notre village a été contraint pendant de nombreuses années dans son développement du fait de la proximité du complexe de Lacq.

La règlementation évoluant au fil des années, nous permet aujourd'hui d'envisager un accroissement mesuré de la population de notre village.

Afin de répondre aux besoins de nos administrés en matière de lien social et de proximité, le conseil municipal de Mont, sous l'autorité de Pierre Domblides, avait décidé à l'unanimité le lancement des travaux que nous inaugurons aujourd'hui.

La nouvelle municipalité présidée par Jacques CLAVE a lancé la phase opérationnelle en complétant les infrastructures et en créant une aire de jeux.

Le bâtiment ou nous sommes a été construit en 1969 et était destiné à l'origine à l'accueil de matériel agricole et occasionnellement a organiser la fête du village.

Il y a une vingtaine d'année ce bâtiment a été rénové en partie et permettait l'organisation de petites manifestations festives.

Une remise aux normes actuelles en matière de sécurité incendie, de normes thermiques, informatiques et d'accessibilité était nécessaire afin de répondre au mieux aux besoins actuels de nos concitoyens.

Nous avons donc choisi comme architecte Madame Quitterie VALMARY associée à Madame Stéphanie TARAN. Celles-ci ont ainsi été retenues en répondant à nos attentes : conserver l'aspect traditionnel de l'ancienne Salle des Fêtes tout en l'agrandissant par une construction contemporaine.

Avec ces nouveaux locaux, nous avons voulu mettre à disposition de nos concitoyens un lieu de proximité, de convivialité.

La mairie annexe permettra grâce à la permanence tenue par notre secrétaire de rapprocher l'administration des habitants d'Arance.

La salle des fêtes rénovée permettra à l'instar des autres villages de proposer des salles de réunions et des espaces de convivialité aux habitants de notre commune.

Le city stade, déjà bien utilisé par les jeunes de notre commune, complétera l'offre sportive.

L'aménagement du parvis de la salle des fêtes a été confié au bureau d'étude de la Communauté de Communes de Lacq Orthez qui je crois à permis une mise en valeur de notre bâtiment.

Je tiens d'ailleurs à saluer, tout particulièrement, le travail réalisé par Hélène Bernadet pour toute la partie aménagement urbain et routier ainsi que Christophe Capiton et ses équipes pour toute la partie espaces verts, fleurissement et aménagement du parvis de la salle des fêtes et du City Stade.

Merci aux entreprises qui ont œuvré sur la salle des fêtes et la Mairie :

- Vrd. Gros œuvre: BORDATTO
- Etanchéité : SMAC
- Charpente couverture : SBL
- Menuiserie extérieures Pvc : LABASTERE 64
- Plâtrerie Isolation: LOUSTAU
- Menuiserie intérieure : VIVEN
- Carrelage : LESCA
- Peintures : PENE
- Electricité : CLEDE
- Plomberie : BRUNET SOLLIEZ

Le cout à charge de la Commune, honoraires d'archi et de bureau de contrôle compris, est de 432 000€

Sur le parvis de la Salle des fêtes et rue de la Carrère :

- Vrd : DEUMIER
- Enrobés : LAFONT
- Espaces verts : Régie CCLO

Le cout à charge de la CCLO est de 70 000€

Sur le city stade :

- City stade : CAZO
- Terrassements Enrobés : LAFFITTES Frères
- Espaces verts : Régie CCLO

Le cout à charge de la Commune est de 26 000€

Enfin, je remercie l'équipe municipale toute entière, nos secrétaires Laeticia et Caroline ainsi que le personnel techniques que j'ai souvent sollicité pour mener à bien notre projet.

Je passe la parole à Mr le Maire de Mont.